surenchère intolérante et d'hégémonie systématique qui, vendredi, à la Chambre, a failli le faire lui-même, et que le Sénat vient de répudier en applaudissant l'appel à la patience, à la mesure et au sang-froid adressé à la conscience des honnêtes gens par M. Waldeck-Rousseau. »

La *Petite République*, M. Jaurès :

« M. Waldeck-Rousseau veut changer évidemment le rythme de la politique, peut-être même en modifier le sens. Ce sera là le vrai débat.

» C'est ainsi que se posera le problème, sinon demain, du moins à la rentrée de la Chambre, en novembre. C'est sur la gravité redoutable des décisions qui vont intervenir, que les partis de gauche doivent appeler dès maintenant l'attention passionnée du pays républicain et de la démocratie. Au point où en sont les choses et les esprits, il ne sera pas possible d'arrêter ou de ralentir le mouvement sans faire appel aux forces du centre et de la droite. La tentative de politique intermédiaire que semble rêver M. Waldeck-Rousseau entre le mélinisme et la politique d'aujourd'hui est chimérique. Ou la démocratie laïque continuera vigoureusement son œuvre de combat et d'affranchissement, ou le pouvoir passera aux partis de droite. Les facultés d'esprit les plus hautes et les services les plus éclatants ne peuvent prévaloir contre la force des choses. »

Le *Rappel*, M. Ch. Bos :

« Pourquoi M. Combes s'est-il attiré cette admirable leçon de droit que M. Waldeck-Rousseau, du nom duquel il abusait, a dû lui donner hier au Sénat? »

Les journaux du soir

La *Patrie*, M. Emile Massard :

« M. Waldeck est-il un jésuite et un réactionnaire? On le dira certainement. Mais les modérés, ceux qui ont encore un peu de sang froid, réfléchiront. Ils verront qu'on entraîne la République vers les pires excès; ils reconnaîtront qu'on est en train de verser dans la démagogie et ils se souviendront que de la révolution à la réaction il n'y a qu'un pas. »

Le *Journal des Débats* :

« La loi de 1901 a été défigurée : le principe en a été violé; la procédure en a été arbitrairement contournée; les effets sont le contraire de ceux qu'il faisait attendre. Ces trois démonstrations ont été faites déjà par les hommes soucieux de la liberté. On se plaisait alors à y voir la protestation éloquente et vaine de l'opposition libérale.

» Aujourd'hui, c'est M. Waldeck Rousseau lui-même qui recueille les enseignements de cette opposition; c'est lui qui leur donne la consécration tardive de son autorité. Il est fâcheux qu'il n'ait pas jugé opportun d'intervenir plus tôt, et alors que sa parole aurait pu écarter des maux aujourd'hui triomphants; il est fâcheux même que son discours ait été prononcé dans des circonstances où aucun vote ne pouvait lui donner une sanction. Il n'en aura pas moins un effet considérable. »

La *Liberté*, M. L. Latapie :

« Si M. Waldeck Rousseau avait parlé vingt-quatre heures plus tôt, le ministère était à terre. L'admirable discours de M. Waldeck-Rousseau nous fait penser à la fameuse plaidoirie que Cicéron écrivit en faveur de Milon et qu'il ne termina qu'un ou deux mois après la condamnation de son client.

» Deux opinions très nettement opposées se sont manifestées sur la question qui fait l'unique objet de la politique actuelle et passionne profondément la nation, celle de M. Combes et celle de M. Waldeck-Rousseau.

» Le Parlement ne peut pas se séparer avant d'avoir clairement indiqué sa préférence et dicté sa volonté. Vouloir se réfugier dans l'équivoque et profiter de la proximité des vacances pour éluder la sanction nécessaire, ce serait, de la part du gouvernement, un nouveau coup de force contre le régime parlementaire, et de la part des représentants du peuple, une dernière lâcheté. »

Le *Temps* publie *in extenso* le discours de M. Waldeck-Rousseau et le commente avec une vive satisfaction. Il ajoute :

« Ce qui donne au discours de M. Waldeck-Rousseau la valeur éminente d'un acte d'homme d'Etat, c'est précisément cette conception de la résistance qu'il convient d'opposer à ce que M. Jaurès appelle improprement « la force des choses », et qui n'est que du laisser-aller, de l'imprévoyance ou de la puérilannité. Qui peut nous dire si ce que l'on fait à présent est de la tyrannie ou de la démagogie, du progrès ou de la réaction? Qui peut nous dire ce qu'on fait, lorsque le président du Conseil ne sait pas lui-même ce qu'il sera chargé demain par les meneurs du *bloc* d'arracher à la complaisance du Parlement? Le Parlement se lasse de voter tous les jours des lois de salut, qui sont mises au rebut après vingt-quatre heures. Et le pays est fatigué de toutes les violences que l'on fait à sa raison. »

L'*Univers* :

« Nous ne récriminerons pas. Nous dirons à M. Waldeck Rousseau : — Vous venez de faire un acte de courage, et certainement vous êtes sincère. A l'œuvre, maintenant... Il faut du courage à un homme politique pour rompre, de manière aussi nette, avec ceux qui le considèrent, la vérité, comme leur maître, comme l'initiateur qu'ils étaient fiers de continuer, — et que, sans transition ni égards, ils vont assaillir de violents reproches.

» M. Waldeck Rousseau ne veut pas être entièrement responsable. Encore moins pourrait-il soutenir qu'il se croit entièrement irresponsable. La vérité, c'est qu'il a orienté la République dans la voie où elle descend aujourd'hui si vite, et risque de tuer la France avec elle.

» Il ne conteste point le danger. Cette situation lui impose un grand devoir. Il a vu quelle influence a conservée sa parole. Qu'il se mette résolument à l'œuvre pour sauver le pays, ou sa mémoire encourra la juste malédiction des honnêtes gens. »

LA SITUATION FINANCIERE

La fortune publique a baissé de plus d'un milliard en une année

Paris, 28 juin. — Dans la « Semaine financière » du *Temps*, nous relevons sur la situation actuelle les appréciations suivantes :

« La baisse de nos rentes s'est sensiblement accentuée les moins-values inscrites dans les cours de notre 3 % sont encore dues aux mêmes causes : les questions de politique provoquent la persistance des ventes du comptant. La Bourse ne peut qu'assister impuissante à cette régularité des ventes qui se maintiennent depuis plusieurs mois, sans qu'il soit possible d'en prédire la fin.

» Le côté inquiétant de la situation est, en effet, que nul ne peut prévoir quand un revirement pourra se produire. Dans une crise financière, il est permis jusqu'à un certain point d'escompter une solution, mais aujourd'hui la situation est tout autre.

» La preuve, que le recul de nos rentes est dû à un état de choses particulier, est fournie par la tenue des autres valeurs.

» Le jour de la constitution du ministère actuel, le 8 juin 1902, la Rente 3 % coûtait 102 francs. Aujourd'hui, elle est au-dessous de 97 francs, *baisse équivalant à une dépréciation de 1.165.000.000 de francs de la fortune publique.*

» D'autre part, au 31 décembre 1902, l'excédent des retraits aux caisses d'épargne était de 157.134.504 francs. Eh, à ce chiffre, on ajoute les nouveaux excédents de retraits survenus entre le 1er janvier et le 20 juin 1903, soit 88.717.179 francs, on se trouve devant un total de retraits, en un an, de 245 millions 851.683 francs.

» Telle est l'œuvre, depuis un an, au point de vue de crédit, de la politique intérieure! »

LES ÉVÉNEMENTS DE SERBIE

L'attitude des puissances. — Télégrammes du Tsar et du Président de la République française au roi Pierre

Belgrade, 28 juin. — Voici le texte de deux dépêches adressées au roi Pierre Ier par le Tsar et par M. Loubet, Président de la République française :

Dépêche du Tsar. — La notification de l'avènement au trône de votre Majesté était assurée d'avance d'un accueil des plus sympathiques de ma part. Je suis persuadé qu'avec l'aide de Dieu, votre Majesté conduira d'une main ferme les destinées de son peuple en consolidant l'ordre et la tranquillité indispensables à sa prospérité intérieure en même temps que les relations constamment amicales avec nous et les autres Etats. Je tiens à renouveler à votre Majesté mes vœux les plus sincères et j'aime à considérer comme inaltérables les liens traditionnels qui unissent la Russie à la Serbie.

« NICOLAS. »

Dépêche de M. Loubet. — « J'ai reçu le télégramme par lequel votre Majesté veut bien m'annoncer que le vote unanime des représentants du peuple serbe l'a élue roi de Serbie. Elle ajoute qu'ayant prêté le serment constitutionnel devant la représentation nationale, elle a pris le pouvoir royal. Votre Majesté ne peut douter de nos sympathies particulières pour sa personne et de nos vœux sincères pour l'accomplissement de la tâche qu'elle vient d'assumer. Je souhaite vivement que votre règne ouvre à la Serbie une ère nouvelle d'ordre et de prospérité. — EMILE LOUBET. »

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus intelligent entre le *Producteur*, le *Négociant*, le *Marchand*, le *Consommateur*, le remplace l'offre directe et l'impose à tous aujourd'hui.

LE CONCOURS AGRICOLE

de Quesnoy-sur-Deûle

Le Comice agricole de l'arrondissement de Lille a tenu, cette année, son concours annuel à Quesnoy-sur-Deûle, concours qui a attiré dans cette ville une foule d'étrangers. Le beau temps a favorisé ces fêtes qui empruntaient un intérêt tout particulier à l'importance des concours, et aux réjouissances publiques que la municipalité de Quesnoy y avait organisées à cette occasion.

La petite ville de Quesnoy avait revêtu sa parure de fête. Dans les rues principales, la rue de la Gare, la rue de Lille, la rue d'Ypres, la rue de Warneton, la place, presque toutes les maisons sont pavoisées aux couleurs nationales. Des sapins ont été plantés de distance en distance ; ils sont surmontés d'oriflammes et reliés entre eux, à travers la rue, par un pavois, ce qui donne un ensemble d'aspect très pittoresque.

Arrivée des autorités

Les dignitaires du Comice agricole et les membres du Jury, arrivés en gare à neuf heures, sont reçus par la Commission municipale des fêtes, par M. Pasquesoone, capitaine des pompiers, et M. Gadenne et M. Leplat, président et chef de la *Philharmonique*. —

La *Philharmonique* joue la *Marseillaise*, puis un cortège, composé des Pompiers et de la Musique, escorte les autorités jusqu'à la Mairie, où les attendent MM. Charles Bodé, maire ; Isidore Delannoy et Vandermersch, adjoints.

Nous notons parmi les personnalités présentes, MM. Guilbaut, président ; Lescrohart, vice-président ; Numa Rousse, secrétaire général ; Caron, secrétaire ; Montaigne-Quetu, trésorier du Comice agricole ; MM. Varlet-Nicolle, Philippe Mery de Montigny, Pierre Varlet, Paternoster, Broux, Mullier, Flouquet, Cousin, Gilloots, Etienne Bernard, Charles Pollet-Lauridan, Vandamme, Lelong-Briquet, Delannoy, Hocedez, Destombes, Bonduelle, etc.

M. Bodé souhaite la bienvenue en quelques mots puis il offre les vins d'honneur.

M. Guilbaut remercie la Municipalité de Quesnoy de l'accueil cordial qu'elle accorde aux membres du Comice agricole et de sa participation généreuse et empressée à l'organisation de cette fête. Il aime à rappeler qu'il y a treize ans, le Comice agricole recevait à Quesnoy la même bienveillante hospitalité. Nous espérons, poursuit M. Guilbaut, pouvoir constater par les différents concours qui vont s'ouvrir, que nous avons fait un pas de plus en agriculture.

Les paroles de M. Guilbaut reçoivent l'unanime approbation et les membres du Comité du Comice prennent toutes leurs dispositions pour la formation des différents jurys de concours.

Nous tenons à consacrer ici un souvenir spécial à M. Montaigne-Quêtu, trésorier, qui, par son obligeance, nous a facilité notre travail en nous fournissant les indications qui nous étaient nécessaires.

LES CONCOURS

Ils comprennent un concours de bestiaux des races bovine, porcine, ovine et caprine ; une exposition de volailles, animaux de basse-cour et chiens ; une exposition de produits agricoles et une exposition de machines agricoles.

Ces différents concours ont eu lieu hier, dimanche ; un concours de chevaux se fera lundi. Pour les concours de fermes et de cultures maraîchères, les visites s'effectueront en septembre.

Le concours des animaux reproducteurs des espèces bovine, porcine, ovine et caprine comprenait de nombreux et beaux sujets amenés par les éleveurs de l'arrondissement : aussi, pendant toute la journée de dimanche, les promeneurs ont été très nombreux, rue de Lille. Voici les résultats des différents concours :

Concours d'animaux reproducteurs

Espèce bovine. — Division d'honneur. — Mâles : 1re prix, M. Alix Ghestem, à Verlinghem ; 2e prix, M. Henri Destombes-Deswaerte, à Marcq-en-Barœul. — Femelles : M. Ad. Cousin, à Mons-en-Barœul ; 2e prix, M. Alix Ghestem.

Race flamande. — Taureaux sans dents ayant au moins 10 mois : 1er prix, M. Cousin ; 2e M. Narcisse Delattre, de Lompret ; 3e M. Alix Ghestem ; 4e M. Alfred Lesaffre.

Taureaux pourvus de dents de remplacement : 1er prix, M. Alix Ghestem ; 2e M. Narcisse Delattre ; 3e M. Paul Lesaffre ; 4e M. Joseph Vernes, de Comines ; 5e Mme veuve L. Delerue, à Houplines ; 6e M. Charles Ghesteun ; 7e M. Cuvelier-Cauchoteux.

Génisses sans dents de remplacement : 1er prix, M. Alix Ghestem ; 2e M. Henri Cousin ; 3e M. Castelain-Lescreart ; 4e M. Narcisse Delattre ; 5e Narcisse Vion ; 6e M. Paul Lesaffre ; 7e M. Henri Destombes-Deswaerte.

Génisses en gestation n'ayant pas six dents : 1er prix, M. Alix Ghestem ; 2e 250 *bis* ; 3e M. Adolphe Cousin ; 4e M. Narcisse Delattre ; 5e M. Henri Destombes ; 6e M. Narcisse Vion. — Vaches : 1er prix, M. Adolphe Cousin ; 2e ... ; 3e M. Désiré Delecue ; 4e M. Narcisse Vion ; 5e M. Cuvelier-Cauchoteux ; 6e M. Paul Lesaffre ; 7e M. Henri Cousin.

Mâles sans dents : 1er prix, M. S. Philippo, à Houplines ; 2e M. Alix Ghestem ; 3e M. Adolphe Cousin ; 4e M. Henri Destombes ; 5e M. Narcisse Delattre.

Mâles ayant des dents : 1er prix, M. Henri Destombes-Deswaerte ; 2e M. Alix Ghestem ; 3e M. Narcisse Delattre ; 4e M. Adolphe Cousin.

Génisses hollandaises ayant moins de six dents : 1er prix, M. Adolphe Cousin ; 2e M. Alix Ghestem ; 3e M. Henri Destombes ; 4e M. Narcisse Delattre ; 5e M. Narcisse Vion.

Vaches hollandaises en croisées de tout âge : 1er prix, M. Alix Ghestem ; 2e M. Désiré Delerue ; 3e M. Adolphe Cousin ; 4e M. Henri Destombes ; 5e M. Narcisse Delattre ; 6e M. Cuvelier-Cocheteux.

Bondes. — 1er prix, M. Alix Ghestem ; 2e M. Henri Destombes-Deswaerte ; 3e M. A. Cousin ; 4e M. Narcisse Delattre ; 5e M. P. Lesaffre ; 6e M. Ducourouble ; 7e M. Castelain.

Diplôme d'honneur : M. Devemy, de Bondues, pour sa bande de Jersyaises.

Races de petite taille. (Jersyais mâles) : 1er prix, Mme Paul Leperco-Gruyelle, de Quesnoy.

Femelles : 1er prix, Mme Devémy ; 2e prix, Mme Paul Leperco ; 3e Mme Devémy.

Espèce porcine. — Verrats : 1er prix, M. Castelain Lescreart ; 2e M. Cérisier Thève.

Truies : 1er prix, M. Cérisier Thève ; 2e prix, M. Isidore Cérisier.

Espèce ovine. — Béliers : 1er prix, M. Charles Ghestem ; 2e prix, M. Lepercq.

Brebis : 1er prix, M. Ghestem-Delobel ; 2e prix, M. Vanmarcus Cuignet.

Espèce caprine. — 1er prix, M. Cuvelier-Cocheteux ; 2e prix, M. D. Viaene.

AVICULTURE. — *Volailles et animaux de basse-cour.* — 1er prix d'ensemble : M. Adalbert de la Serre, propriétaire à Bondues ; 2e prix d'ensemble, MM. Foulon et Pacou, de Bouvry-lez-Orchies ; 3e prix d'ensemble, M. Hocedez, de Wattignies ; 4e prix, M. Hecquet, de Croix.

Lapins. — 1er prix, MM. Foulon et Pacou ; 2e prix, M. Paul Vandame, de Saint-André ; 3e prix, M. Louis Dubosq, de Tourcoing ; 4e prix, M. Lamblin, de Comines ; 5e, M. Séraphin Leignel, de Quesnoy.

Pigeons de ferme. — 1er prix, M. Danchin, de Lille ; Prix d'ensemble pour pigeons, M. Deltour, de Lille.

Volailles. — 1er prix, M. Edouard Plouvier, de Steenwerck ; 2e prix, M. Jacques Mourmant, de Marquette ; 3e prix, M. Louis Froidure, de Comines ; 4e prix, M. Henri Beny de Freinghien ; 5e prix, René Roussel, de Lille.

CHIENS. — *Fox-terrier.* — 1er prix, M. Louis Froidure, de Comines ; 2e, M. H. Delsalle, de Quesnoy ; mentions : M. Henri Decorne, de Quesnoy ; M. Oscar Leprêtre, à Lille.

Carlins. — 2e prix, M. Henri Montagne, de Tourcoing ; 2e catégorie, 1er prix, M. Emile Leplat, de Deûlémont ; 2e, M. Emile Louvet, de Deûlémont.

Couchés. — 1er prix, M. Pierre Favier, à Quesnoy ; 3e, MM. Victor Dervaux et Jules Dillies ; mention, M. J.-B. Dillies, de Deûlémont ; 3e prix, M. Ch. Muflaert-Broux, de Tourcoing ; 3e prix, M. Florentin Thorel, de Croix ; 1er prix, M. Jules Vandelanoitte, de Marcq ; 2e, M. Auguste Nollet, de Roncq ; 1er et 3e prix, M. Léon Derelle, de Tourcoing ; 2e prix, M. Edmond Pascalin, de Lille ; mention, M. H. Dumoulin, de Roncq.

Spaniel. — M. Paul Delhalle, de Pérenne, 2e prix.

Epagneuls. — M. Florentin Thorel, de Croix, 1er et 3e prix.

Chiens St-Bernard. — 1er prix, M. Léon Sarazin, de Tourcoing ; 2e, M. Achille Nys, de Roubaix ; 3e, M. Mullaert, de Tourcoing.

Chiens de Berger. — 1er prix, M. Charles Lallemand ; 2e, M. Bernard-Lebas, de Deûlémont ; 3e, M. Jules Dillies, de Comines ; mention, M. Henri Doclaeghe, Quesnoy.

PRODUITS DU SOL. — Diplôme d'honneur et médaille des agriculteurs de France, M. Léon Malagies, marchand de beurre, à Loos ; — Médaille de bronze, grand module : M. Emile Seroux, cultivateur à Quesnoy-sur-Deûle ; Mme Hocedez-Wartelle, à Wattignies ; — Médaille de bronze : M. Castelain, cultivateur à Frelinghien ; M. Pierre Van Hoorebeeke, négociant à Quesnoy-sur-Deûle.

FABRICANTS DE CHICORÉE. — Diplôme d'honneur avec félicitations du jury : M. Lecomte-Dubar, à Mouvaux ; 1er prix, médaille de vermeil de la Société des Agriculteurs de France : M. Delepierre-Ducourouble, à Quesnoy-sur-Deûle.

PRODUITS AGRICOLES ET DIVERS. — Diplôme d'honneur : Manufacture des Produits chimiques d'Auby ; — Médaille de vermeil ; MM. P. Dewez et H. Carlier, fabricants de produits chimiques à Flers-en-Escrebieux ; — Rappel du diplôme d'honneur : M. Hermes-Jacquart, à Emmerin ; — Médaille d'argent : M. Jean Leperco-Dépréz, fabricant de poteries à Deûlémont ; M. G.-O. Monin, produits vétérinaires ; M. Jules Cellewaert, fabricant d'étiquettes, à Quesnoy ; — Médaille de bronze : MM. Cuvelier et Cie, fabricant de cidre à Rue (1er prix) ; G.-O. Monnin ; Chapuis, de Paris ; Mme Berthe Huguenoud, institutrice à Vaux-et-Chantegrue (Doubs) (méd. des agriculteurs) pour son herbier ; — Mention honorable à M. Danes, cordier à Quesnoy.

L'exposition des machines agricoles

Cette exposition, installée, rue d'Ypres, dans la pâture de MM. Frestin-Ghestem et Vandermersch, présentait un réel intérêt, tant pour le nombre et la variété, que pour l'ingénieuse pratique des instruments et machines qui y avaient été envoyés. Sans pouvoir nous arrêter à la description des objets exposés, nous devons citer : les appareils de laiterie de M. Emile Garin, de Cambrai ; les machines à battre et locomobiles des établissements Protte, de Vandeuvre ; les machines agricoles, charrues, herses, semoirs, de MM. Roger, de Carvin ; Roger-Rousseau, de Templeuve ; Watteliez frères, à Emmerin ; Desmytter, de Wambrechies ; de la Société coopérative de la région du Nord, à Amiens. Les marques américaines sont représentées par les faucheuses mécaniques des maisons Wallart, Millwankee, etc. Nous devons signaler également le trieur de MM. Marot frères, de Niort.

D'après le programme, les essais pratiques de ces machines se feront à l'automne.

LE BANQUET

Vers quatre heures et demie de l'après-midi, un banquet de 100 couverts réunissait, dans la salle des fêtes de l'Harmonie, les membres du Comice agricole, les jurés et un certain nombre d'invités.

A la table d'honneur se trouvaient aux côtés de M. Guilbaut, M. Groussau, député, M. Bodé, maire de Quesnoy, MM. Delannoy et Vandermersch, adjoints, MM. Mullier-Dewalle et Alix Ghestem, conseillers d'arrondissements, MM. Lescrohart, Numa Rousse, Montaigne, Caron, Fauvarque, etc.

MM. Bonduel, conseiller général et Delory, maire de Lille, s'étaient fait excuser.

Au dessert, le distingué président du Comice agricole, M. Guilbaut, se lève le premier. « Dans tous nos banquets, dit-il, notre premier toast va au chef de l'Etat. Permettez-moi de porter la santé de M. le Président de la République et, exprimons le vœu que les paroles d'apaisement, de tolérance et de conciliation, que M. Loubet prononçait dernièrement en Algérie, auront un retentissement en France pour le plus grand bien de notre agriculture et du pays tout entier. » (Applaudissements unanimes).

» Le Comice agricole, poursuit M. Guilbaut, a reçu à Quesnoy un accueil inoubliable. Je dois donc des remerciements à la Municipalité de ce particulier à M. Charles Bodé, maire, qui est pour nous un vieil ami que nous vénérons et aimons.

» Je salue aussi, en votre nom, le vaillant député de la circonscription, M. Groussau. Nous connaissons sa sollicitude pour les intérêts agricoles et nous sommes persuadés qu'il apportera à leur défense la même ténacité et le même talent qu'il consacrait récemment au service d'une noble cause. »

M. Guilbaut remercie également les sociétés, telles que la Société des Agriculteurs du Nord, qui ont subventionné le concours : il fait une allusion particulière à la généreuse de Mme des Rotours et exprime la gratitude du Comice pour le concours empressé que le Jury lui a apporté dans les différentes catégories du concours de ce jour.

M. Bodé, maire de Quesnoy, se plaît ensuite à constater le magnifique succès obtenu par le concours, succès qu'il faut attribuer à la puissante initiative du Comice agricole. Il félicite chaleureusement M. Guilbaut et accorde un souvenir ému à la mémoire de MM. des Rotours, Hellin et Hutten, qui, il y a trente ans, se trouvaient à Quesnoy en semblable circonstance. M. Bodé adresse aussi des félicitations aux exposants et il exprime le vœu que cette exposition qui a mis en valeur tous les perfectionnements apportés dans l'agriculture soit profitable à tous. Il boit à la prospérité du Comice agricole de l'arrondissement de Lille.

M. Groussau porte ensuite et sa brillante improvisation lui vaut une chaleureuse manifestation de sympathie. « Mon nom, dit-il, a été prononcé par M. Guilbaut : c'est ce qui m'autorise à prendre la parole dans cette belle réunion et dans cette excellente ville de Quesnoy où j'ai toujours reçu un si cordial accueil. On vous a dit que j'apporterai à la défense des intérêts agricoles tout le zèle dont je suis capable : on ne vous a pas trompés. »

M. Groussau expose qu'il s'est préoccupé surtout de deux questions : la situation des planteurs de tabac et les charges fiscales qui pèsent sur l'agriculture. Sur la première, il se propose de se mettre en contact, dès aujourd'hui lundi, et à l'occasion du concours, avec les planteurs de tabac, afin de connaître leurs desiderata et leur communiquer les démarches qu'il a déjà faites en leur faveur.

Quant à la question des impôts, il s'est déjà préoccupé des réformes qui permettraient de réparer des injustices depuis longtemps constatées, car, à son sens, il n'y a pas un seul contribuable qui soit plus imposé que le cultivateur.

M. Groussau promet de consacrer à ces questions toute son activité et toute son énergie.

Le sympathique député boit au Comice agricole et à son développement, à la ville de Quesnoy, aux lauréats enfin, qu'il salue dans l'un des plus favorisés, M. Alix Ghestem.

M. Alix Ghestem remercie M. Groussau de ses paroles aimables : il remercie aussi la municipalité de l'accueil empressé fait aux exposants et il propose la santé de la presse.

Pour clôturer la série des toasts, M. Guilbaut annonce que le Comice agricole a décidé d'accorder une médaille de vermeil à M. Herbaux, secrétaire de la Mairie de Quesnoy, pour la collaboration dévouée qu'il a apportée à l'organisation du concours.

Cette décision du Comice est approuvée par d'unanimes applaudissements.

La fête musicale

Dans l'après-midi, la Philharmonique et les Pompiers de Quesnoy ont reçu à la gare la Philharmonique de Comines et la Musique des Etablissements Agache, de Pérenchies. Les membres de ces sociétés se rendent à la Mairie, où les vins d'honneur leur sont offerts par l'Administration municipale.

M. Groussau, député, est présent à cette réception. Les sociétés musicales de Comines et de Pérenchies sont tour à tour, présentées par leurs présidents respectifs, MM. D. Ducarin et Bouchery, qui expriment, en termes aimables, le plaisir qu'ils éprouvent à contribuer à l'éclat de cette fête.

Après les réceptions, les sociétés ont défilé à travers les principales rues de la ville, et, vers huit heures, commençait un très attrayant concert qui a admirablement mis en relief la valeur artistique de ces sociétés. La Municipalité a fait remettre des bouquets aux chefs, en remerciement de leur concours.

— Dans la soirée, les rues ont été illuminées et l'animation a duré jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Chronique Locale

ROUBAIX

UNE TENTATIVE DE SUICIDE. — Samedi soir, vers neuf heures, à la suite d'une discussion de ménage, une soigneuse, J. L..., femme Debuysère, âgée de 23 ans, demeurant boulevard de Metz, cité Saint-François, est allée se jeter dans le canal, quai de Bordeaux.

Deux jeunes gens de 16 ans, Laurent Catoire et Georges Bulteau, demeurant rue Voltaire, témoins de cette scène de désespoir, sont parvenus à se saisir de l'infortunée et l'ont retirée du canal saine et sauve. Après avoir reçu des soins, la pauvre femme a été reconduite à son domicile.

LA CHARRETTE A CHIENS. — Dans la journée de samedi, 15 chiens ont été mis en fourrière, et 7 rapports ont été rédigés à la charge des propriétaires.

DÉFENSE DE SE BAIGNER DANS LE CANAL. — Deux jeunes gens, Alphonse Vanderaghen, âgé de 20 ans, rue Soult, 1, et Georges Laurent, 22 ans, mécanicien, rue d'Alger, 114, ont été, samedi soir, l'objet d'un rapport pour s'être baignés dans le canal, quai de Wattrelos.

ENTERREMENTS DU LUNDI 29 JUIN 1903. — Mme Hyde, Nye, rue Hermes, Du Brouck, rue Jeanne, église Sainte-Elisabeth. — M. Henri Delporte, neuf heures et demie, église Saint-Martin.

OBITS DU MEME JOUR. — Mlle Marie Bouffart, neuf heures, église Saint-Martin. — M. Emile Delvingquier, neuf heures, église du Sacré-Cœur. — Mlle Clémence Sandras, neuf heures, église Notre-Dame. — Mme veuve Henri Lecomte, née Joséphine Lemaire, dix heures, église du Saint-Sépulcre. — M. Henri Broux, huit heures et demie, église du Très-Saint-Rédempteur.

FORMODOL le meilleur DENTIFRICE Approuvé par l'Institut international d'hygiène

CROIX

LA DUCASSE DU QUARTIER SAINT-PIERRE a été, cette année, favorisée d'un temps splendide qui en a assuré le succès complet. Au lieu des averses dont elle est d'ordinaire gratifiée, un soleil radieux, l'a égayée, en y rassemblant une foule de promeneurs. Sur la place Saint-Pierre et les rues avoisinantes où s'étaient tassés les établissements forains, la plus grande animation n'a cessé de régner pendant toute l'après-midi et la soirée.

UN ACTE DE COURAGE a été accompli samedi après-midi par M. Charles Deleville, 30 ans, commis des contributions indirectes ; il a arrêté, place Saint-Martin, un cheval emporté, non sans avoir été traîné sur un parcours de 50 mètres environ. Toutes nos félicitations à ce brave sauveteur.

PAUVRE FOU. — Les gardes de ville ont arrêté dimanche rue Marceau, un malheureux égaré, qui, par ses excentricités, ameutait les habitants du quartier du Terreau, racontant à tout venant qu'il était empoisonné. On le conduisit à la prison municipale où le garde Spriet lui offrit de la nourriture, mais le pauvre fou refusa, disant qu'on lui servait du poison. On a trouvé sur lui des papiers au nom de Guillaume Debacker, né à Schaerbeeck, le 5 juin 1873 et y demeurant place Gaucheret. Un télégramme a été envoyé aussitôt à cette adresse.

LANNOY

LYS

LA FRAUDE. — Dimanche soir, MM. Hue et Dours, sous-brigadier et préposé des douanes de la brigade d'Heim, étant de service à la Croisade-Montois, ont arrêté le fraudeur Arthur Pauvet, dit *Baluchon*, âgé de 35 ans, domicilié à Lers, qui était porteur de 45 grammes de tabac. Baluchon a été écroué à la gendarmerie.

EAU DE JAVEL TUE les MICROBES Blanchit le LINGE sans l'altérer 33426

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX Maison fondée en 1835
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité d'AFFICHES, Prospectus à bon marché, Programmes, Invitations, Convocations. 3

AVIS L'Ecole communale des filles, rue Chanzy, 70, Roubaix, est à louer. Superficie : 1.300 mètres carrés ; habitation, cours et ateliers. Conviendrait à entrepreneur, fabricant de caisses, menuisier, serrurier, etc. Loyer modéré. — S'adresser : 48, rue de l'Epeule, Roubaix. 15693

TOURCOING

LES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ECOLE INDUSTRIELLE ont fait hier, dimanche, une excursion à Bonsecours. Les excursionnistes, au nombre de quatre-vingts, parmi lesquels trente dames en fraîches toilettes, ont quitté Tourcoing à 11 heures du matin pour Péruwelz, où ils sont arrivés à midi et quart. Ils se sont aussitôt rendus à Bonsecours, où ils ont dîné. La plus franche gaîté n'a cessé de régner parmi les convives. A 2 heures et demie, visite à la chapelle, puis promenade dans la forêt où des divertissements de tous genres avaient été organisés.

Après avoir passé quelques heures agréables, les excursionnistes se sont rendus à Tournai, où ils ont visité les monuments, les fortifications, l'ancien Pont, la cathédrale, etc. Ils sont rentrés à Tourcoing vers dix heures et demie.

UNE FETE DE GYMNASTIQUE a eu lieu ainsi que nous l'avions annoncé, dimanche après-midi, à cinq heures, au patronage Saint-Christophe. M. Emile Barrois présidait. Le patronage avait été décoré pour la circonstance. Pendant que la musique du Collège jouait les meilleurs morceaux de son répertoire, sous la direction de M. Heinrich, les gymnastes exécutaient des mouvements d'ensemble, de boxe, de bâton et aux agrés. Un banquet a été offert à M. Catteau, moniteur, et à M. Heinrich. Une loterie a terminé cette fête qui a eu un très grand succès.

UNE SORTIE DES ECOLES COMMUNALES DE GARÇONS. — Dimanche après-midi, un grand nombre d'élèves des écoles communales de garçons sont allés à la ferme de la Bourgogne. Les élèves se sont groupés place Victor-Hassebroucq à 2 heures et demie, ayant à leur tête le drapeau de la Fédération, les fifres, les clairons et les tambours des écoles en tenue. Ils sont passés par la Malsence, accompagnés par les instituteurs. A la ferme de la « Bourgogne », M. Flament, adjoint, les attendait. Ils y ont fait une collation. Après avoir joué et avoir pris leurs ébats au grand air, ils se sont reformés en cortège et ont regagné l'Hôtel-de-Ville où ils sont arrivés à 6 heures trois quarts, enchantés de leur après-midi.

LA DUCASSE DE LA NOUVELLE-AVENTURE. — S'est ouverte dimanche matin. Sur la place de l'Est, avaient été installés des chevaux de bois, des balançoires, des fritures, des jeux de massacre, etc. Cette ducasse, favorisée par le temps, a été fort animée et toute la journée les promeneurs y ont été nombreux.

L'ENTREE DES PIGEONS VOYAGEURS. — Pendant la journée de samedi, il est entré en France en passant par notre gare, 21.180 pigeons voyageurs contenus en 529 paniers. Leur transport avait exigé l'emploi de 11 wagons. Ces volatiles étaient destinés aux villes suivantes : Vitry, 4 paniers, 147 pigeons ; Saint-Denis, 3 paniers, 115 pigeons ; Saint-Just, 8 paniers, 311 pigeons ; Chantilly, 23 paniers, 810 pigeons ; Creil, 109 paniers, 4.062 pigeons ; Breteuil, 75 paniers, 2.946 pigeons et Arras, 307 paniers, 12.789 pigeons.

TOMBÉ D'UN BALCON. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures du matin, il y avait une fête de famille chez M. Henri Verriez, cabaretier « Au Coq Français », boulevard Gambetta. L'un des invités, M. Jules Verpoest, âgé de 32 ans, mécanicien, jouait sur le balcon, lorsque, perdant l'équilibre, il tomba dans la rue. Relevé aussitôt, il reçut les soins de M. le docteur Cuisset, qui constata une fracture du tibia droit. Le blessé, qui est marié et père d'un enfant, demeure rue du Soudan, 12. Il a été transporté dimanche matin à l'Hôtel-Dieu par la voiture d'ambulance.

UNE FAUSSE ALERTE. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, les agents de police Valcke et Destombe, remarquèrent de la lumière à l'intérieur de l'église Notre-Dame de Lourdes. Ils prévinrent aussitôt l'un des vicaires qui, en leur compagnie, visita l'église. Ils n'y trouvèrent personne. La lumière provenait d'un bec de gaz qu'on avait oublié d'éteindre.

UN HABILE ESCROC. Sous ce titre, nous avons parlé dans notre dernier numéro de l'arrestation d'un jeune escroc, Louis Colin, âgé de 18 ans, qui faisait escompter par des commerçants auxquels il louait des chambres, de faux chèques, sur lesquels il se faisait remettre la différence. Dimanche matin, à dix heures, l'escroc a été conduit à Lille et écroué à la maison d'arrêt. Ajoutons que c'est M. Louis Vienne, âgé de 28 ans, trieur, qui a informé la police et que c'est grâce aux renseignements fournis par lui que le sous-brigadier Lorthiois et l'agent Josson, ont pu procéder de concert à l'arrestation.

ARRESTATION D'UN DÉSERTEUR. — Dans la soirée de dimanche, un déserteur français s'est constitué prisonnier entre les mains de l'agent de police de service, Grande-Place. C'est un nommé Charles Cacheur, âgé de 22 ans, soldat au 153e de ligne, en garnison à Toul. Il a quitté sa garnison, le 15 février dernier, est allé en Allemagne, en a été expulsé, est allé ensuite en Suisse et en Italie, puis s'est embarqué à Gênes, à bord d'un paquebot anglais en partance pour Buenos-Ayres. Il est revenu à Dunkerque le 21 courant et a été arrêté aujourd'hui à Tourcoing.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de dimanche, il est arrivé aux Halles, les denrées ci-après : Asperges, 20 bottes ; fraises, 250 kil. ; tilleuls, 120 kil. ; poirs d'épices, 420 kil. ; pêches, 100 kil. ; haricots verts, 30 kil. ; concombres verts, 20 kil. ; artichauts, 180 kil. ; lapins, 15 ; beurre, 20 kil.

CONTRAVENTIONS à Emile W..., 18 ans, charbonnier, et Henri P..., 20 ans, pour violences légères réciproques ; à Pierre V..., 45 ans, domestique, pour tapage injurieux.

UN JEUNE HOMME de 16 ans, Joseph-Salomon Vergote, demeurant rue du Bus, et domestique chez M. H